



L'essentiel



du mardi 14 avril 2015 - de la part de Stéphane Le Foll

ALCATEL-LUCENT

L'équipementier en télécoms franco-américain Alcatel-Lucent et son concurrent finlandais Nokia sont entrés en discussion pour un possible rapprochement. Le rapprochement » entre Alcatel-Lucent et Nokia permettra de créer un champion européen au meilleur niveau mondial. Les dirigeants des 2 groupes ont été reçus cet après-midi par le Président de la République. La préservation de l'emploi sur l'ensemble des sites productifs français est primordiale et le gouvernement sera extrêmement vigilant sur ce sujet.

L'équipementier en télécoms franco-américain Alcatel-Lucent et le finlandais Nokia sont en discussions pour un possible rapprochement, qui pourrait prendre la forme d'une offre échange en actions de Nokia sur Alcatel-Lucent.

Les dirigeants des deux groupes ont été reçus cet après-midi par le Président de la République, afin que l'Etat dispose :

- « **Des éléments pour juger de la pertinence du projet industriel**, de sa capacité à constituer un champion européen compétitif au plan mondial » (E. Macron, 14/04/15) ;
- « **Des perspectives de développement de l'emploi** et des sites qu'il pourrait porter en maintenant un fort ancrage en France ».

« Il n'y aura aucune destruction d'emplois en France »-(E. Macron, 14/04/15). Les sites de Lannion dans les Côtes d'Armor et de Villarceaux en région parisienne emploient respectivement 800 et 3 000 personnes. Sur cette question, **le gouvernement a eu des engagements de la part de Nokia et sera « extrêmement vigilant »**.

En tout état de cause, le gouvernement suit « la situation de près en lien avec les dirigeants d'Alcatel-Lucent » afin que « l'excellence des laboratoires de recherche en France soit maintenue ». (F. Rebsamen, 14/04/15).

GRAND PARIS

Le Premier ministre s'est adressé devant l'Association des maires d'Ile-de-France, afin d'évoquer plusieurs enjeux clefs du Grand Paris . Les JO 2024 et l'Expo Universelle 2025 sont une chance pour le Grand Paris, et ont le soutien de l'Etat ; l'Etat va engager un vaste programme doté de 810 M€ afin de moderniser les autoroutes et voies rapides d'Ile-de-France non concédées ; les financements pour les projets de transports en commun du Nouveau Grand Paris des transports sont confirmés ; ...

Le Premier ministre s'est adressé ce jour devant l'Association des maires d'Ile-de-France, afin d'évoquer plusieurs enjeux clefs du Grand Paris :

- **Jeux Olympiques 2024, Exposition universelle 2025 : « ces deux événements internationaux sont une chance pour le Grand Paris et le Grand Paris est en capacité de les accueillir »** (PM, 14/04/15). Ils permettent de « lancer le mouvement de construction de notre métropole ».
 - o **S'agissant de la candidature de Paris aux jeux Olympiques de 2024 : « l'Etat, bien sûr, lui apporte [...] son plein soutien**. Ce projet doit nous amener à travailler tous dans la même direction ». « **Nous ne reproduirons pas les erreurs du passé: c'est le mouvement sportif qui sera le chef de file de cette candidature**, sous la houlette de Bernard Lapasset ».
- **L'Etat va « engager un vaste programme doté de 810 M€ afin de moderniser les autoroutes et voies rapides » d'Ile-de-France non concédées** (PM, 14/04/15). Les fonds sont issus du Contrat de plan Etat-Région.
 - o **Le réseau de voies rapides n'offre « pas toujours une qualité de service suffisante »** alors que « des millions de Franciliens et de visiteurs de la région se déplacent en automobile » et « n'ont souvent pas d'autres solutions » (PM, 14/04/15). De plus, les autoroutes génèrent des nuisances (bruit) qui affectent de nombreux Franciliens. La priorité accordée à l'amélioration des transports collectifs

dans le cadre du Grand Paris doit s'accompagner d'un meilleur entretien et d'une remise à niveau des autoroutes et voies rapides.

- « **Il s'agira de faciliter la mobilité, avec l'amélioration de la gestion dynamique du trafic ou encore la création de voies réservées aux autobus et aux taxis.** Les premières seront mises en service dès le fin du mois » (PM, 14/04/15).
 - **Il faut aussi « travailler à une meilleure insertion des autoroutes dans la ville, en réduisant les nuisances et en investissant sur les questions paysagères »,** notamment pour ce qui est des « autoroutes reliant Paris aux aéroports, l'A1 et l'A6 » (PM, 14/04/15). Ce travail sera conduit en partenariat avec les collectivités locales.
- **La confirmation des financements pour les projets de transports en commun du Nouveau Grand Paris des transports** (nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express et modernisation des réseaux existants dans le cadre du Plan de mobilisation) qui permettent d'engager leur réalisation, en particulier l'extension du RER E à l'ouest.
 - **La Caisse des dépôts est mandatée pour « proposer la création » d'une structure d'investissement dédiée aux chantiers du Grand Paris,** afin notamment d'attirer les investisseurs étrangers ;
 - **Un rapport est demandé sous 3 mois au préfet de la région Ile-de-France pour « réexaminer [le] développement [du quartier de la Défense] et sa gouvernance** pour lui donner les moyens de conforter sa position, en lien avec les autres quartiers d'affaires du Grand Paris » ;
 - **Le choix des sites retenus pour les grandes opérations de construction de logements en Ile-de-France interviendra « en septembre »,** afin de laisser le temps à la « concertation » avec les élus locaux (PM, 14/04/15).

APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE

La fondation « Innovations pour les Apprentissages » sera lancée le 29 avril, à l'initiative du ministère du Travail et de la Fondation Agir contre l'exclusion. Bénéficiant du soutien de nombreuses entreprises impliquées en faveur de l'alternance, elle promouvra ce levier de performance économique et d'inclusion sociale. L'objectif du gouvernement est notamment de porter à 500 000 le nombre de contrats d'apprentissage d'ici 2017.

Les politiques publiques nationales et territoriales comme les stratégies interprofessionnelles, de branche ou d'entreprise doivent favoriser encore davantage le développement de l'alternance.

Il doit devenir un véritable levier pour la performance des entreprises et pour l'inclusion sociale et professionnelle de nos concitoyens.

Aussi le ministère du Travail et la Fondation agir contre l'exclusion ont-ils « appelé une centaine de grandes entreprises à se mobiliser en faveur de l'alternance, en créant « la première fondation inter-entreprises dédiée à l'innovation sociale en faveur de l'alternance.

Cette sélection « d'un peu plus de 100 grandes entreprises » est « connue pour son implication dans l'apprentissage. Le ministère du Travail a déjà reçu une « cinquantaine de retours ».

La future fondation sera lancée le 29 avril et sera baptisée « Innovations pour les Apprentissages. Elle aura pour mission de développer l'apprentissage, mais également les autres formes d'alternance (professionnalisation, formation des demandeurs d'emploi...).